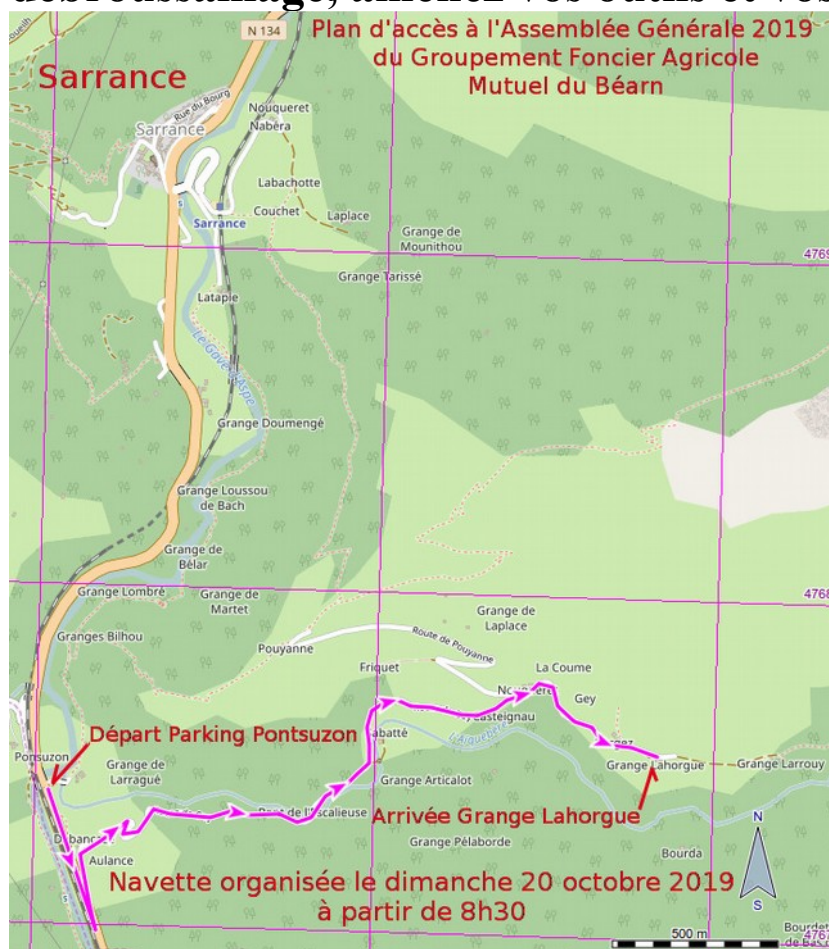


Cher(e)s ami(e)s porteurs de parts du GFAM Béarn,  
La prochaine Assemblée Générale ordinaire du GFAM Béarn aura lieu

**le dimanche 20 octobre 2019**  
**à 9h00 à la Bergerie de Gey (Sarrance)**

**vendredi 18 et samedi 19 octobre : chantier collectif de débroussaillage, amenez vos outils et vos tenues !**



programme de la journée :

→ **09h00 : ouverture de l'AG :**

ORDRE du JOUR :

- 1 Rapport d'activités (vote)
- 2 Rapport financier (vote)
- 3 Approbation du capital social (vote)
- 4 Choix du candidat à la ferme de Gey (vote)
- 5 Renouvellement du tiers sortant au Comité de Gérance (vote)
- 6 Questions diverses

→ **14h00 : repas partagé (auberge espagnole)**

Renseignements – hébergement :

tél. Mireille et Marc : 05.59.83.11.00 ; tél. Louis : 06.89.77.41.87



Cordialement, le Comité de Gérance du GFAM Béarn

# 1 - RAPPORT D'ACTIVITES d'octobre 2018 à septembre 2019 (vote)

## A- Résiliation amiable du bail de Gey avec Jean-Joël TORREGROSA

Suite à l'assemblée générale de 2018 Jean-Joël a effectivement quitté au 31 mars 2019 les terres et bâtiments de Gey. Un état des lieux mentionnant des dégradations (pièce de charpente rongée) a été signé et il reste du fumier à évacuer...

Un courrier en récépissé avec accusé de réception lui a été adressé fin juin 2019 pour le paiement du dernier loyer et de l'assurance soit 641 €, sans réponse à ce jour.

## B- Entretien intermédiaire des terres de Gey

La nécessité de ne pas laisser s'embroussailler les terres nous a conduit à proposer à un éleveur le pacage gratuit et temporaire pour des vaches. Finalement personne n'est venu : Nous proposons donc de faire du débroussaillage tous ensemble les vendredi 18 et samedi 19 octobre. Amenez vos outils, votre tenue de protection, vos gants, votre casse-croûte, et votre énergie ! RDV 10 heures à Gey !

## C- Candidatures

Nous sommes ravis d'aborder un nouveau chapitre sur Gey et d'envisager une nouvelle installation.

Nous vous proposons en annexe un résumé des deux projets reçus et mettons sur le site : <https://www.gfambearn.fr/> leur proposition complète en téléchargement.

Pour ceux qui souhaitent la proposition complète par la poste, merci de nous le téléphoner ! Cf 1<sup>ère</sup> page.

## D- Loyer de Gey

Nous proposons que, comme convenu lors de l'A.G. de 2011, le loyer serait augmenté après les travaux sur les deux bergeries. Le CG fait une proposition : loyer annuel de 550 € plus l'assurance des bâtiments pour le compte du propriétaire par le nouveau fermier. Une attestation annuelle lui sera demandée pour cette assurance.

## E- Besoins en frais de fonctionnement :

Des difficultés, par manque de paiement de la location de Gey, et régulièrement certains frais administratifs (impression, correspondance, cartouches encres) sont pris en charge par des membres du CG.

Nous comptons bien que ces soucis de fonctionnement soient terminés avec les nouveaux fermiers.

## F- Présence événements :

Le GFAM a tenu un stand à la Fête du Fromage à Etsaut les 27 et 28 juillet 2019 et participé aux échanges du café transmission organisé sur place par l'ABDEA – association béarnaise du réseau de l'agriculture paysanne.

# 2 - RAPPORT FINANCIER au 1<sup>er</sup> septembre 2019 (vote)

GFAM BÉARN / COMPTE DE RÉSULTATS 2019					
CHARGES			PRODUITS		
	2019	2018	2019	2018	
impôts fonciers Bergès 2018	33	32	fermage Gey 2017	320	320
impôts fonciers Priou 2018	37	37	fermage Priou 2019	160	160
impôts fonciers Gey 2018	69	68	fermage Bergès 2019	550	550
<b>total des impôts fonciers</b>	<b>139</b>	<b>137</b>	<b>produits fermages</b>	<b>1030</b>	<b>1030</b>
frais tenue compte.	228	213,14	participation au fonctionnement chèque	20	
affranchissements, photocopies, div	188,29	162,59	Participation au fonctionnement espèces	336,19	137,09
assurances	531,16	513,54			
adresse mail et site	114,4	63,2			
<b>services extras et autres charges : banque</b>	<b>1061,85</b>		<b>participations fonctionnements</b>	<b>356,19</b>	<b>137,09</b>
affranchissts en caisse / dons	23,44		Aide Etat calamité 2018	99	
formalités Greffe en caisse / dons	70,05		Aide État calamité	99	0
petits frais bergerie Gey en caisse /dons	242,7				
<b>services extérieurs et autres charges : espèces</b>	<b>336,19</b>	<b>952,47</b>	<b>total des produits</b>	<b>1485,19</b>	<b>1167,09</b>
<b>total des charges</b>	<b>1537,04</b>	<b>1089,47</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1485,19</b>	<b>1167,09</b>
Bénéfice de l'exercice	-51,85	77,62			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1485,19</b>	<b>1030,09</b>			

**GFAM BÉARN / BILAN 2019**

ACTIF			PASSIF		
	2019	2018		2019	2018
terres Priou	6450	6450	Terres Priou	6450	6450
terres Bergès	17725	17725	Terres Bergès	17725	17725
terres Gey	23714,97	23714,97	Bergerie Bergès	39081,98	39081,98
<b>total foncier</b>	<b>47889,97</b>	<b>47889,97</b>	Terres Gey	23714,97	23714,97
bergerie Bergez	39081,98	39081,98	travaux Gey	27924,69	27924,69
travaux de l'année Gey (finitions)	0	16197,85	<b>Capital Social utilisé</b>	<b>114896,64</b>	<b>114896,64</b>
cumul travaux antérieurs Gey	27924,69	11726,84	capital Gey non utilisé	-946,64	-1696,64
<b>total bâtiments</b>	<b>67006,67</b>	<b>67006,67</b>	<b>Capital Social non utilisé</b>	<b>-946,64</b>	<b>-1696,64</b>
<b>Total Immobilisations</b>	<b>114896,64</b>	<b>114896,64</b>	<b>Capital Social</b>	<b>113950</b>	<b>113200</b>
	0		Résultats antérieurs cumulés	2165,13	2087,51
trésorerie courante	2113,28	2165,13	Résultat de l'exercice	-51,85	77,62
parts Gey non utilisées	-946,64	-1696,64	<b>résultats cumulés</b>	<b>2113,28</b>	<b>2165,13</b>
<b>disponible banque</b>	<b>1166,64</b>	<b>468,49</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>116063,28</b>	<b>115365,13</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>116063,28</b>	<b>115365,13</b>			

Rappel : dans le bilan , les parts sociales de Gey non utilisées paraissent en négatif, car pour payer l'entreprise Fabien Chouanneau en 2017, le GFAM a pris sur la part de fonctionnement par manque de parts sociales récoltées. Pour clarifier les comptes il faudrait encore récolter 19 parts sociales

### 3 – APPROBATION DU CAPITAL SOCIAL (vote)

Le capital social compte 113 950 €, réparti en 2 279 parts sociales de 50 €, au 1° septembre 2019

### 4 – CHOIX DU CANDIDAT (vote)

#### A- Audition des candidats avec exposé de leurs projets

(Rappel : voir en annexe un résumé des deux projets reçus et la version complète en téléchargement sur le site)

#### B- Questions-réponses avec les présents, porteurs de parts

#### C- Débat

#### D- Départ des candidats

#### E- Choix du candidat

### 5 - RENOUELEMENT DU COMITÉ DE GÉRANCE (vote)

Les membres sortants rééligibles ainsi que les nouvelles candidatures seront listés le jour de L'AG.

### 6 - QUESTIONS DIVERSES

Elles devront être listées en début de séance.

Clôture de l'Assemblée Générale à 13h00, suivra un repas partagé à 14h00.

## Annexe 1

### Candidature A

*Léa, Alex, Hugo, Myriam, Céline et Julie : Allez voir la totalité de la présentation sur le site !*

« Petite synthèse du projet de Gey (pour la version imprimée)

Léa, Alex, Hugo, Myriam, Céline et Julie sommes 6 jeunes motivés par une installation à GEY. Nous avons tous de l'expérience dans le domaine agricole et dans la vie en collectif. Nous souhaitons vivre de ce que nous donne la terre et développer chacun une activité économique paysanne. Nous sommes dans une démarche de faire les choses petit à petit.

Alex et Léa font aujourd'hui de l'achat-revente de fruits sur les marchés et souhaitent avoir des fruitiers et des petits fruits pour pouvoir vendre à terme leur production. Ils ont prédéfini les endroits propices à ce type de culture. Ils souhaitent également introduire des ânes de travail.

Hugo et Myriam souhaite développer une activité fromagère et avoir un troupeau de brebis et de vaches adapté à la taille des bergeries.

Julie et Céline souhaite faire du fromage d'estive avec un troupeau de brebis / chèvre / vache et faire du pain.

Pour tous ces projets il est nécessaire pour nous de vivre sur place. Nous sommes en démarche avec la commune pour avoir des autorisations pour construire des habitats en bois. Sur le principe la commune est favorable.

Nous avons à cœur de prendre soin du lieu, de mettre de la vie et de la beauté dans ce projet tant vivrier que professionnel. Vu le contexte de Gey nous sommes contents d'être 6 prêts à unir nos forces pour lutter contre la ronce et la fougère. Nous sommes reconnaissants au GFAM de rendre ces terres accessibles pour de l'agriculture paysanne. Nous avons envie de nous investir dans le GFA et nous partageons les principes de votre charte. »

### Candidature B

*Jeanne Fernandes, actuellement installée en Charente ; nous extrayons des éléments de sa présentation, allez voir sur le site la totalité de ses écrits !*

« Mon troupeau, race à viande, Solognote est de 220 têtes.

La Solognote est une race rustique, considérée comme le haut de gamme de la race à viande elle est aussi réputée pour sa capacité à nettoyer et entretenir les espaces. Installée en Charente depuis un peu plus de 5 ans cela fait 7 ans que je travaille à constituer mon troupeau.

La conduite est ici aussi en Charente pastorale pour m'assurer de garder la rusticité de mon troupeau.

De nombreux articles de journaux et reportages FR3 ont été faits sur mon travail qui valide mon sérieux et mon attachement entier à mon troupeau. »

Jeanne assure seule la totalité des tâches quotidiennes, garde, clôtures, agnelage, commercialisation viande.

Elle possède déjà des clôtures électriques, 1 tonne à eau et un véhicule 4x4.

Les mise-bas s'étalent de fin décembre à mi-avril.

Les béliers sont choisis chez GEODE (organisme de sélection nationale ovine, 86500 MONTMORILLON)

Les agnelles de renouvellement sont exclusivement issues du troupeau.

Les agneaux certifiés bio, sont élevés au lait de la mère puis à l'herbe. Abattus, ils sont ensuite conditionnés en laboratoire de découpe agréé, puis vendus et livrés par Jeanne.

Les brebis sont nourries au foin et à l'herbe pendant la période d'agnelage, puis les parcours reprennent pour tout le troupeau.

## Annexe 2

### Critères de choix :

(voir en bas de la dernière page)

La grille de critères est suggérée, et non obligatoire, pour réfléchir à votre vote, notez chaque case de 1 à 5 - 5 étant la meilleure note

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MUTUEL du BÉARN  
PROCURATION**

Je, soussigné(e), Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

donne pouvoir de me représenter et de voter en mon nom lors de l'AG ordinaire du 20 octobre 2019 à Gey

À : Nom (obligatoire) \_\_\_\_\_ Prénom (obligatoire) \_\_\_\_\_

Je précise impérativement mon choix du candidat à la reprise de la ferme de Gey : Candidat A / Candidat B

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature :

---

merci de vérifier si votre mandataire ne détient pas déjà 4 pouvoirs (limite statutaire).

***Je désire être candidat au Comité de Gérance : oui / non***

***Je désire recevoir le compte rendu de l'A.G : oui / non***

Mon nom et prénom, si ce n'est pas déjà fait ou changement d'adresse – E.Mail (SVP, écrire très lisiblement)

**merci d'indiquer votre adresse mail afin de nous économiser des frais de courrier postal**

---

**Questions – commentaires à poser en questions diverses ou autres :**

Tableau Annexe 2 à remplir de façon facultative

Critères	Candidat A		Candidat B	
	Observations	Note	Observations	Note
Respect charte		/5		/5
Entretien terres		/5		/5
Implication dans le comité de gérance		/5		/5
Paiements		/5		/5
Expérience professionnelle		/5		/5
Projet de vie & Projet agricole		/5		/5
	TOTAL	/30	TOTAL	/30
<b>Autres observations</b>				